

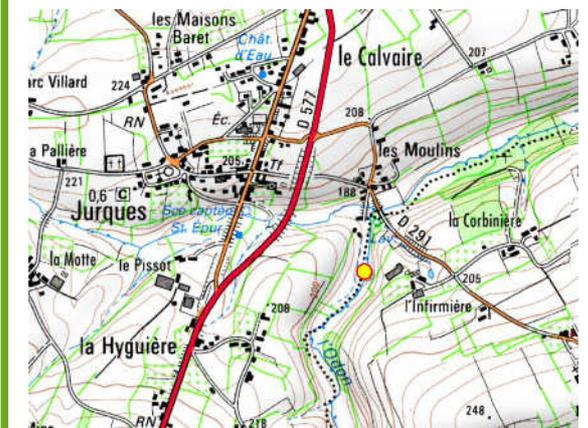
FICHE "RCE"

Opérations de restauration de la continuité écologique

Renseignements généraux

Intitulé de l'opération	Effacement du seuil de la Bigne sur l'Odon		
Maître d'ouvrage	Fédération du Calvados pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique		
SIRET	780 748 752 000 34		
Année de réalisation des travaux	2013	Bassin	ORNE AVAL ET SEULLES
Cours d'eau	L'Odon		
Enjeu/x de l'opération	Code Masse d'eau	HR309	
<input checked="" type="radio"/> Environnement / Biologie	Cadre réservé à la CATER CODE FICHE ROE29542		
<input type="radio"/> Hydraulique / Sécurité publique			
<input type="radio"/> Ressource en eau / Salubrité publique			

Localisation



Source : IGN SCAN 25

Description des travaux réalisés

L'ouvrage de dérivation de l'ancien lavoir se situe à cheval sur les communes de Jurques et La Bigne, en amont du pont de la RD291. Anciennement, cet ouvrage servait à alimenter un lavoir appartenant à la commune de Bigne. Le bief d'amenée et le lavoir ont été comblés. Bien que l'usage originel ait disparu, l'ouvrage de dérivation était toujours présent.

Du fait de sa faible hauteur (0,66 m) et sa localisation sur un tronçon où la pente de l'Odon est plus importante, son incidence était minime sur les écoulements avec un effet bief d'environ 28 mètres. Néanmoins, il constituait un frein important au transit sédimentaire comme en témoignait le remplissage de la retenue en granulats grossiers. Pour ce qui est de la migration piscicole, les deux brèches en rive gauche et en rive droite facilitaient son franchissement mais la situation était loin d'être satisfaisante, surtout lorsque les débits étaient faibles. Ceci était d'autant plus regrettable que la partie amont de l'ouvrage se prêtait pleinement à la reproduction de la truite fario et à la croissance de l'anguille.

Les travaux ont consisté à supprimer l'ouvrage à l'aide d'une mini-pelle. Les matériaux issus de la démolition ont été réutilisés sur place pour diversifier les habitats aquatiques.

Commentaire sur l'évolution du site

Comme prévu, les modifications hydromorphologiques occasionnées par les travaux restent faibles. Par contre, le transit sédimentaire et la migration piscicole sont maintenant rétablis. Les poissons vont pouvoir exploiter le fort potentiel écologique des zones amont. Quant aux matériaux du lit, ils vont pouvoir alimenter les radiers présents à l'aval.

Vues des travaux réalisés

Avant



Yannick SALAVILLE - FCPMA - 2014

Après



Yannick SALAVILLE - FCPMA - 2014

FICHE "RCE"

Opérations de restauration de la continuité écologique

Evolution des travaux réalisés :

Année N+

Fournir la photo

Année N+

Fournir la photo